

COMMUNE DE LA NEUVILLE AU PONT**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 12 avril 2024****Nombre de membres :**

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur ZENTNER Franck.

Etaient présents : ZENTNER Franck, BAUDART Frédéric, MABIRE Jean Louis, GOMES TILLOY Hélène, GILLON Angélique, AUTIN Philippe, JACQUES Alex, CELLIER Denis, COQUILLARD Jean-Marie, FAILLIET Nathalie, ROBIN Jean-Jacques

Date de la convocation

05/04/2024

Date d'affichage de la
convocation

05/04/2024

Absent(e-s) excusé(e-s) : VAIRY Laetitia

Absent(e-s) : PIOT Lucas, MICHELET Aline

Représenté(e-s):

Monsieur BAUDART Frédéric est désigné secrétaire.

Délibération DE_2024_2_9**Effacement de réseaux route de Vouziers (RD 982)**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunication dans la route de Vouziers de notre commune, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Tableau récapitulatif des dépenses :

Travaux	Montant	Participation de la commune
Effacement du réseau BT	229 000 €	11 450 €
Effacement du réseau Orange	63 620,46 €	63 620,46 €
Effacement du réseau Eclairage Public	56 000 €	45 841,94 €

En attendant la réfection de la voirie par la collectivité compétente, le SIEM n'effectuant pas de réfection de chaussée ou trottoirs, la commune devra assurer l'entretien des tranchées qui auront été remblayées en grave.

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux route de Vouziers, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM,
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de l'opération

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à LA NEUVILLE AU PONT, le 15/04/2024

Le Maire,

Franck ZENTNER

The image shows a circular official stamp of the Municipality of La Neuville-au-Pont. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a star above, surrounded by the text 'MAIRIE DE LA NEUVILLE-AU-PONT' and '1870'. To the right of the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.